

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 29 MARS 2023

Date de la convocation
23.03.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 28

L'an deux mille vingt trois
le vingt-neuf mars,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, M. RIGAUT, Adjoint ;
M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme BAUDU-HASCOET, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER,
Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU,
M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LEGEARD, Mme BONNET, M. VIVIER, Mme LIEBOT.
Pouvoir de Mme Nathalie LEGEARD à Mme Sandra PROD'HOMME
Pouvoir de Mme Nicole BONNET à Mme Sandrine LAMBERT
Pouvoir de M. Jacques VIVIER à Mme Marie FERRE
Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à M. Benjamin GANDIER

OBJET DE LA DELIBERATION :

Construction et réhabilitation de vestiaires au Stade des Roches

Mme Bernadette VAUCELLE, Adjointe au maire, donne lecture du rapport suivant :

Par délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2022, la Ville de Loudun
a lancé l'opération de construction et réhabilitation de vestiaires au stade des Roches.

Afin de pouvoir lancer la phase opérationnelle de ces travaux, un marché a
procédure adaptée a été lancé en date du 3 mars 2023.

Les travaux sont répartis en 12 lots comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Désamiantage
02	Terrassements-VRD
03	Déconstructions-Gros œuvre
04	Charpente bois
05	Couvertures tuiles zinguerie

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : **12 AVR. 2023**

Publié le : **12 AVR. 2023**

Notifié le :

06	Menuiserie extérieure aluminium
07	Menuiserie intérieure bois-cloisons sèches
08	Plafonds suspendus
09	Carrelage Faïence
10	Peinture
11	Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire
12	Électricité - Courants forts et faibles

Le coût de cette opération est estimé à 400 000 € TTC soit 333 333.33 € HT.

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir et tous documents se rapportant à ce dossier

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

